

**Un projet
pernicieux
et discrimi-
natoire**

POUR SOI-DISANT relancer son quinquennat, Emmanuel Macron a donc remercié Elisabeth Borne, nommé Gabriel Attal et adoubé un nouveau casting gouvernemental. Changement de casting, avant tout pour faire comme avant... voire pire !

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre en a fait une pathétique démonstration en reprenant scrupuleusement la commande politique de Macron.

C'est vrai pour l'ensemble des salarié-es. Ça l'est pour les millions d'agentes et d'agents des trois versants de la Fonction publique.

Le cap sur l'austérité est solidement maintenu, voire renforcé, les indispensables créations d'emplois réduites à peau de chagrin et les nécessaires augmentations générales de salaires renvoyées aux calendes grecques !

En revanche, est confirmée la future loi Fonction publique devant accroître, encore et toujours, la part des rémunérations versée selon le supposé mérite des un-es et des autres et dont Gabriel Attal s'est fait le chantre le 30 janvier.

Un tel projet est pernicieux et discriminatoire.

Pernicieux car une minorité sera « récompensée » au détriment de la majorité et ce, à partir de critères le plus souvent quantitatifs contraires aux missions publiques.

Discriminatoire car le paiement de la méritocratie s'effectuera par un nouvel accroissement des primes, au caractère aléatoire et modulées dans les méandres de la hiérarchie. Une fois de plus, les femmes seront les premières victimes, elles qui sont principalement lésées par les parties variables des rémunérations.

Les luttes sont nombreuses... et elles permettent de gagner!

Des milliers d'agentes et d'agents des trois versants de la Fonction publique n'ont pas attendu la frénésie toujours plus libérale d'Emmanuel Macron pour se mobiliser.

Depuis des mois, des actions se multiplient, se développent, s'inscrivent dans la durée.

C'est vrai dans les hôpitaux, les collectivités, les ministères.

Des territoriaux de Draveil (91) en passant par les personnels de l'Éducation nationale le 1er février, des agentes et agents de l'action sociale de la ville de Paris le 24 janvier, à celles et ceux du Centre Pompidou depuis des semaines, les secteurs en lutte sont nombreux et les salarié-es déterminé-es, pour ne citer que quelques exemples.

Et les succès sont au rendez-vous.

C'est le cas, par exemple, des médecins étrangers (les PADHUE) exerçant dans les hôpitaux. Après des mois de combat unitaire, la ministre vient d'annoncer, le 22 janvier, que la situation d'un nombre significatif d'entre eux va être régularisée. Cette solution transitoire

appelle, comme le réclame la CGT, à des dispositifs pérennes intégrant l'ensemble des personnels concernés.

À Saint-Étienne, suite à une forte mobilisation à la fin 2023, le maire a été contraint de répondre aux revendications de la CGT, avec notamment l'attribution de la « *prime pouvoir d'achat* » à son niveau maximum, la mise en place de tickets-restaurants et la prise en charge intégrale par la mairie de l'augmentation des frais liée aux cotisations mutuelle.

C'est vrai également pour les salarié·es du Mont-Saint-Michel qui, après un mouvement de près de trois semaines, ont obtenu des avancées majeures, officialisées dans un protocole de fin de grève signé le 13 janvier par la CGT, la CFDT et SUD.

Résolument aux côtés des agentes et agents mobilisé·es, la CGT Fonction publique soutient activement toutes ces luttes. Elle appelle à les étendre et à les faire converger

Ensemble les 8 et 19 mars

En s'appuyant sur toutes ces mobilisations, la CGT Fonction publique travaille à leur convergence et à les inscrire dans un processus de lutte du plus haut niveau possible.

C'est en ce sens que notre organisation appelle à s'emparer des 8 et 19 mars.

**Loin d'être en concurrence,
ces deux journées d'action sont complémentaires.**

Se mobiliser pour les droits des femmes et contre les discriminations qui leur sont faites, c'est se mobiliser pour de meilleurs traitements et conditions de travail pour toutes et tous.

Se mobiliser pour le pouvoir d'achat via l'augmentation du point d'indice et contre les rémunérations au mérite, c'est se mobiliser pour l'égalité professionnelle mise à mal par les rémunérations aléatoires qui pénalisent systématiquement les femmes.

Dans l'unité la plus large possible, la CGT Fonction publique appelle les agentes et les agents, fonctionnaires comme non-titulaires, les retraité·es des trois versants de la Fonction publique à se mettre en grève massivement les 8 et 19 mars et à manifester nombreuses et nombreux.

Les préavis de grève sont d'ores et déjà déposés dans les trois versants.